



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°6
JUILLET 2017

Sommaire

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Travaux
- Tourisme
- Social et Solidaire
- Environnement
- Affaires culturelles
- Enfance et jeunesse
- Décisions municipales
- Commerce et Artisanat
- Mot de la Minorité
- Autour des Associations



<http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr>



EDITO

Le printemps est le moment pour les collectivités de dresser les bilans financiers de l'année précédente et d'établir les orientations budgétaires pour l'année en cours. Pour Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, c'est aussi la clôture du premier exercice, avec une organisation qui se met en place et une projection en matière d'investissement qui se précise.

Le compte administratif 2016, dégage un excédent de fonctionnement de 1 208 574 €, avec des dépenses maîtrisées à hauteur de 1 618 624 € et des recettes totalisant 2 826 736 €. L'effet commune nouvelle s'apprécie pleinement sur le niveau des ressources, avec notamment la bonification de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 5 %, mais aussi sur une baisse des charges à caractère général. Globalement les dépenses sont stabilisées, avec toutefois une hausse des charges personnel, assimilées à des aspects temporaires.

Notre objectif de contenir les dépenses, ne doit pas obstruer notre volonté d'apporter les services correspondant à vos attentes, tout en préservant une capacité d'investissement au bénéfice d'équipements nécessaires au développement et à l'attractivité de notre territoire.

En la matière, 2017, sera l'amorce de la construction du nouveau pôle médical : Un bâtiment comprenant 5 cabinets, loués à des médecins généralistes ou spécialistes, dans le respect des règles de déontologie et un espace dédié à la Sage-Femme, exerçant actuellement dans l'ancienne gendarmerie. Si la projection financière n'est pas totalement finalisée, l'investissement est évalué à 850 000 € HT, avec d'ores et déjà, 546 000 € de subvention, dont 400 000 € de la Lamballe Terre et Mer (crédit voté par la CCAH en son temps). Dans un deuxième temps, la commune acquerra le cabinet médical actuel, pour y installer deux dentistes et autre professionnel paramédical.

Si le maintien de tels services sur notre territoire est notre priorité, il n'en demeure pas moins aussi, que nous devons rester en capacité d'accueillir de nouveaux habitants. A ce sujet si nous disposons toujours de quelques terrains à bâtir, la réflexion est engagée pour acquérir et viabiliser de nouvelles parcelles, à la fois sur Jugon, Dolo et St Igneuc.

En parallèle une étude est aussi en cours sur les systèmes d'assainissements collectifs de St Igneuc et Dolo, qui ne répondent plus aux nouvelles normes en vigueur. Sans préjuger des conclusions de l'étude, des travaux seront probablement à envisager.

Les objectifs 2017 sont également de finaliser les acquisitions foncières en vue de la réfection de la mairie actuelle, l'effacement de réseaux sur la rue St Michel, l'aménagement de la rue des Grands Moulins (cf chapitre travaux) et un programme de réfection de voirie (déjà réalisé).

Aussi, à travers ce budget investissement, il est également provisionné environ 300 000€, pour la réfection de l'église de Jugon, la réhabilitation du foyer rural, dans le cadre de la mise aux normes accessibilité et l'aménagement d'équipements sportifs. Sur ces deux derniers sujets la réflexion est en cours.

Sur le volet de la fiscalité, conformément à nos engagements lors de la création de la commune nouvelle et notre souhait de préserver le même produit fiscal, nous avons voté les taux moyens pondérés suivants : Taxe d'habitation, 19.25 % ; Taxe foncière bâtie, 22.17 % ; Taxe foncière non bâtie, 88.03 %. Les nouvelles dispositions nous permettent de converger vers ces taux sur une période de douze années, un dispositif que nous avons également retenu.

Enfin, en matière de dette, au regard des taux d'intérêts actuels et des dispositions liées à nos propres emprunts, nous avons fait le choix de revisiter notre dette, et notamment de sanctuariser un prêt (601 000 €) en taux variable en taux fixe à 1,60 %. Aussi, la renégociation portait sur trois emprunts totalisant 864 000 €, au taux moyen de 3,25 %, refinancé à 2,22 % et un dernier, d'un montant de 390 000 €, initialement à 4,51 % et actualisé à 2,05 %.

Voici très rapidement brossées les grandes lignes et orientations budgétaires. Un budget réaliste avec des capacités financières qui permettent d'envisager sereinement les investissements futurs.

Amicalement Vôtre
Eric MOISAN



Eric MOISAN
1er Adjoint
Maire délégué de
Dolo

BUDGET

2017

Lorsque vous lirez ces lignes, six mois de notre nouvelle communauté se seront écoulés ; c'est encore jeune. Si dans l'ensemble la transition s'est sereinement passée, c'est grâce à l'engagement des agents ainsi que des élus qui suivent l'évolution des débats puisque le bureau est ouvert à tous les maires le mardi à 17h30.

Comme il se doit, nous avons voté le budget début avril, un budget, si on compte les annexes, à plus de cent millions d'euros... Le Budget déchets ménagers, pour vous donner une comparaison, c'est dix millions, sensiblement la même somme que le budget général de l'ex CCAH !

La direction « service à la population » sous la direction de Mireille DEPRES est installée au Lou et le CIAS aussi après quelques soucis de débits (vivement la fibre !).

Nous sommes maintenant dans l'arrondissement et le Pays de St Briec, c'est par là que dorénavant les démarches et demandes de subventions devront transiter.

Début juillet les élus vont s'attaquer au « dur » ! Quel territoire voulons nous pour dans dix ou quinze ans ? Comment associer la population à cette réflexion ? Des questions auxquelles nous devons apporter des réponses pragmatiques.

En attendant quelques nouveautés se mettent en place, par exemple :

- Un service à la population soucieuse de réaliser ou aménager la maison d'habitation pour une moindre dépendance énergétique (permanence au Manoir du Lou le premier vendredi de chaque mois de 9h30-à 12h, tel : 02 96 52 17 70)
- Pour les kermesses des écoles publiques et privées : un bon de 10 places d'entrées gratuites à la piscine de Lamballe.

Nous restons mobilisés au service de nos administrés.



Jean MEGRET
Vice-président

Sécheresse : Nouvelles mesures restrictives dans les Côtes d'Armor



Suite à la réunion du comité de sécheresse du 9 mai 2017, le Préfet des Côtes d'Armor a pris un nouvel arrêté réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département des Côtes d'Armor.

- **interdiction de lavage des véhicules, façades, toitures, voirie, etc.**
- **fermeture des fontaines publiques**
- **limitation au strict nécessaire des prélèvements d'eau pour la gestion des ouvrages de sécurité incendie et de l'entretien des ouvrages d'eau potable**
- **interdiction de vider et remplir les piscines familiales à usage privé. Seule la première mise en eau est autorisée**
- **interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, publics ou privés, les potagers familiaux entre 10 heures et 18 heures**
- **interdiction d'arroser les terrains de sport (stades, golf, etc.) entre 10 heures et 18 heures.**

interdiction d'irrigation agricole entre 10 h et 18 h sauf pour les cultures sous serres et l'utilisation d'effluents issus d'une installation classée dans le respect de l'autorisation préfectorale

Habitat - Énergie

VISITE ENERGIE GRATUITE

Des difficultés à régler vos factures ou à vous chauffer ? Demandez une visite énergie à domicile : analyse des factures, du bâti, des usages et des équipements. Conseils et installation de petits équipements pour faire des économies d'énergie, etc.

Visite à domicile **gratuite** (financée par votre Communauté de communes).

Informations auprès de votre Mairie au 02 96 31 61 62 ou du service Habitat de Lamballe Terre et Mer : 02 96 50 93 80.



Ligne à grande vitesse

Arrivée en fanfare pour la LGV

Le **dimanche 2 juillet**, il y aura de l'ambiance à la gare de Lamballe, passagers ou accompagnateurs auront la surprise d'un accueil festif avec musique, dégustation, rencontre d'élus et de professionnels du Tourisme. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous pour fêter comme il se doit ce nouvel atout pour notre territoire : Paris à 2h08 de Lamballe !

Suivez nous toute la journée sur notre page Facebook / Lamballe Terre et Mer



INFOS COMMUNALES

Etat Civil

Naissances

15/03/2017 - Eliot JOUANNY
22/03/2017 - Léa ROUGER
01/04/2017 - Mael DAVID
19/04/2017 - Clémence DILLY
01/05/2017 - Hugo MONFRONT



Décès

14/04/2017 - Marie LE MORTELLEC ép PINNEBERG
26/04/2017 - Adrien MORVAN
29/04/2017 - Hortense RAULT ép HEURTAULT
29/04/2017 - Henriette BERNOT ép AUFFRAY
03/05/2017 - André HAQUIN
05/05/2017 - Julia LEBRETON ép BENOIT
16/05/2017 - Jean RIGUIDEL
19/05/2017 - Lucien GUÉGUEN
03/06/2017 - Yvonne GODIN ép CLÉMENT



Mariages

29/04/2017 – RENÉ Anaïs & PLESTAN Yoann
03/06/2017 – MEGRET Betty & GILLONIER Nicolas
17/06/2017 – MAALEJ Sophie & RAINESON Samuel



Parrainage civil

27/05/2017 - Soana GUILLO



Urbanisme

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

ORVEILLON Pierre Yves	Le Ville Helle
Boulangerie pâtisserie	21, place du Martray
BATLEY Peter	7 rue de la petite Chaussée
GABILLARD Patrick	Saint-Michel
STOKES Alison	2 bis Rue du Four
HERY Ronan	Carautou
BEAUDOUIN Patrick	11 rue des Fontaines Dolo
LE GOFF Anthony	22 Rue des Chênes
DUCHENE Philippe	Bois du Moulin Philippe
ACCF	4 Rue de la Forêt
RIGAUD Thierry	La Pie
BOURGUIGNON Danielle	1 Rue de la Fontaine
HERAT Jacques	2 Impasse du Petit Bois
GOUYA Thierry	2 La Sente du Bocage
INCREDULE Stéphane	Carrault
DESBOIS René	3 Rue des Genets
POULAIN Gilles	17 Rue des Fontaines Dolo
BLANCHARD Antoine	Place du Martray
GUILLOT Michel	L'Hébergement
LAURIE Brin	La ville Mouée
CROKAERT Thierry	Les Hautes Touches

Coupe et abattages d'arbres
Installation enseigne commerciale
Pose de fenêtres de toit
Clôture et portail
Rejointement du mur, toiture et bardage d'une dépendance
Reprise totale de la toiture en ardoises naturelles
Construction d'un préau
Grillage
Coupe et abattages d'arbres
Salle paroissiale : un toilette handicapé et une réserve
Remplacement d'une clôture existante
Portail
Remise en état de la clôture et un portail
Construction d'un abri de terrasse et surélévation maison
Détachement d'un terrain à bâtir
Ardoise fibro ciment
Grillage + portail
Remplacement menuiseries vitrine de commerce
Création de pièce + ouverture dans pignon droit
Construction d'un abri de jardin
Surélévation de toitures et construction d'un balcon

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ROUVRAIS Philippe	La Ville Bréheu	Construction d'un hangar à matériel
GEARBA Constantin et FARCAS Lucia	Lot La Touche es Bigôt	Construction maison individuelle

Voisinage : Règles de savoir vivre



Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...)
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- par un animal (abolements...).

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intenses ou

qu'ils ne cessent dans la durée.

De nuit, lorsque le bruit est commis entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intense et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

Ci-dessous, les jours et horaires des bruits de bricolage et jardinage (tonte des pelouses) fixés par la Préfecture :

- lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 19h30

- samedi : 9h à 12h / 15h à 19h

- dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Dans tous les cas, il est recommandé de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments.

Déchets appel au civisme



Afin de ne pas encombrer les trottoirs et éviter que les sacs ne soient éventrés par les animaux, merci de ne sortir les poubelles vertes et sacs jaunes que le matin du passage du camion. Les poubelles doivent être rentrées le soir.

NB : ne pas les placer devant la boîte aux lettres pour faciliter la dépose de courrier.

Pour rappel, si le jour de ramassage habituel est férié, la collecte est effectuée le samedi précédent.

Calendrier disponible sur le site internet de Lamballe Terre et Mer.

Inscription transport scolaire communal

Pour le transport scolaire communal (« ramassage campagne ») et navette entre les deux écoles), les parents doivent **impérativement inscrire** leurs enfants à la mairie **avant le 20 août**.



Les points de montée dans le car sont inchangés par rapport à l'année dernière.

La navette entre Jugon et Dolo est **gratuite**

Le tarif pour le « ramassage campagne institué par le conseil municipal reste inchangé : **Tarif entier pour le 1^{er} enfant : 50 € - Tarif réduit 2^{ème} et 3^{ème} enfant : 30 € par enfant et Gratuit à partir du 4^{ème}.**

Vous trouverez une fiche d'inscription par famille avec la dernière facture de cantine que vous devrez retourner et compléter à la mairie de Jugon Les Lacs.

En cas d'inscription au « ramassage campagne », la fiche d'inscription doit être accompagnée de votre règlement, et une carte de car vous sera alors délivrée la semaine précédant la rentrée scolaire.

Poste : Nouveaux horaires



À compter du 16 octobre 2017, les horaires du guichet seront modifiés.

Il sera ouvert au public du lundi au samedi, de 9h à 12h15.

A cela la direction de la poste souhaite fermer le bureau du 10 au 29 juillet. Les élus désapprouvent totalement ces mesures et vous invitent à venir signer la pétition ouverte en mairie.

Campagne éradication des pigeons



Durant la période de campagne d'éradication des pigeons sur la place du Martray, 53 volatiles au total ont été capturés.

Canicule: les bons gestes



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Brev'Car : Borne électrique

Avec le SDE22, un service public de bornes de charge

Le SDE22, collectivité en charge des énergies en Côtes d'Armor, déploie un service public ouvert de bornes de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur l'ensemble du département d'ici fin 2017.

Un maillage des Côtes d'Armor

- Un réseau de 130 bornes accélérées et 6 bornes rapides.

Un réseau pour tous

- Des bornes de charge accessibles 7 jours/7, 24h sur 24, quel que soit votre véhicule.

- Un réseau interopérable, ouvert aux abonnés d'autres opérateurs.

Un service performant

- Des bornes connectées à un central de supervision pour un fonctionnement continu et fiable.

- Une utilisation simple.



Combien coûte
la charge ?

La recharge sur Brev'Car est gratuite, pour le démarrage de l'opération. Une concertation est en cours avec les autres syndicats d'énergie bretons et la Région Bretagne pour définir une tarification simple en 2017.

Vous pouvez retirer les badges de recharge gratuitement à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Située derrière le foyer rural de Jugon les Lacs Commune Nouvelle

TRAVAUX

Lotissement des Liseux

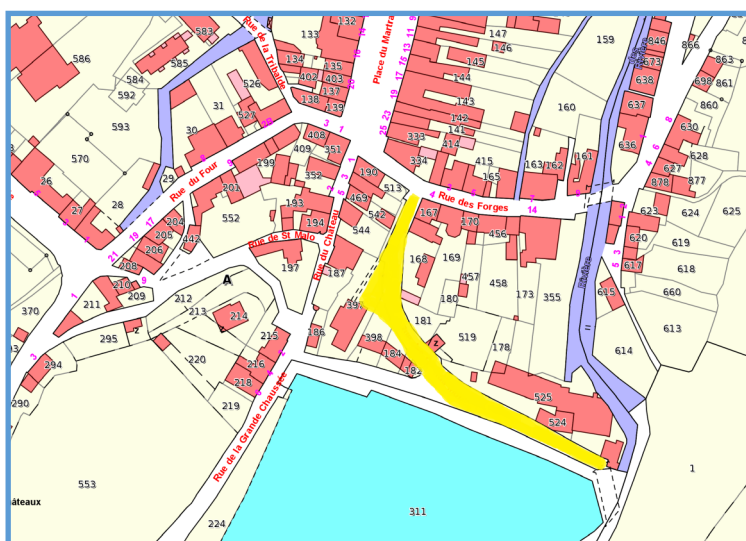
Les travaux, en matière de voirie, sont achevés depuis quelques semaines. Concernant l'ensemencement des espaces verts, ils seront traités au cours du mois de septembre. La réfection de la voie de contournement du lotissement sera intégrée au programme voirie de 2018.

Passerelle sur le Lac

La marche sur l'eau est imminente !

Après trois mois de travaux, l'ouverture de la passerelle aux usagers ne saurait tarder. Ce projet communautaire ne fera que conforter l'attractivité de notre territoire et répondre aux attentes de ses habitants.

Aménagement rue des Grands Moulins



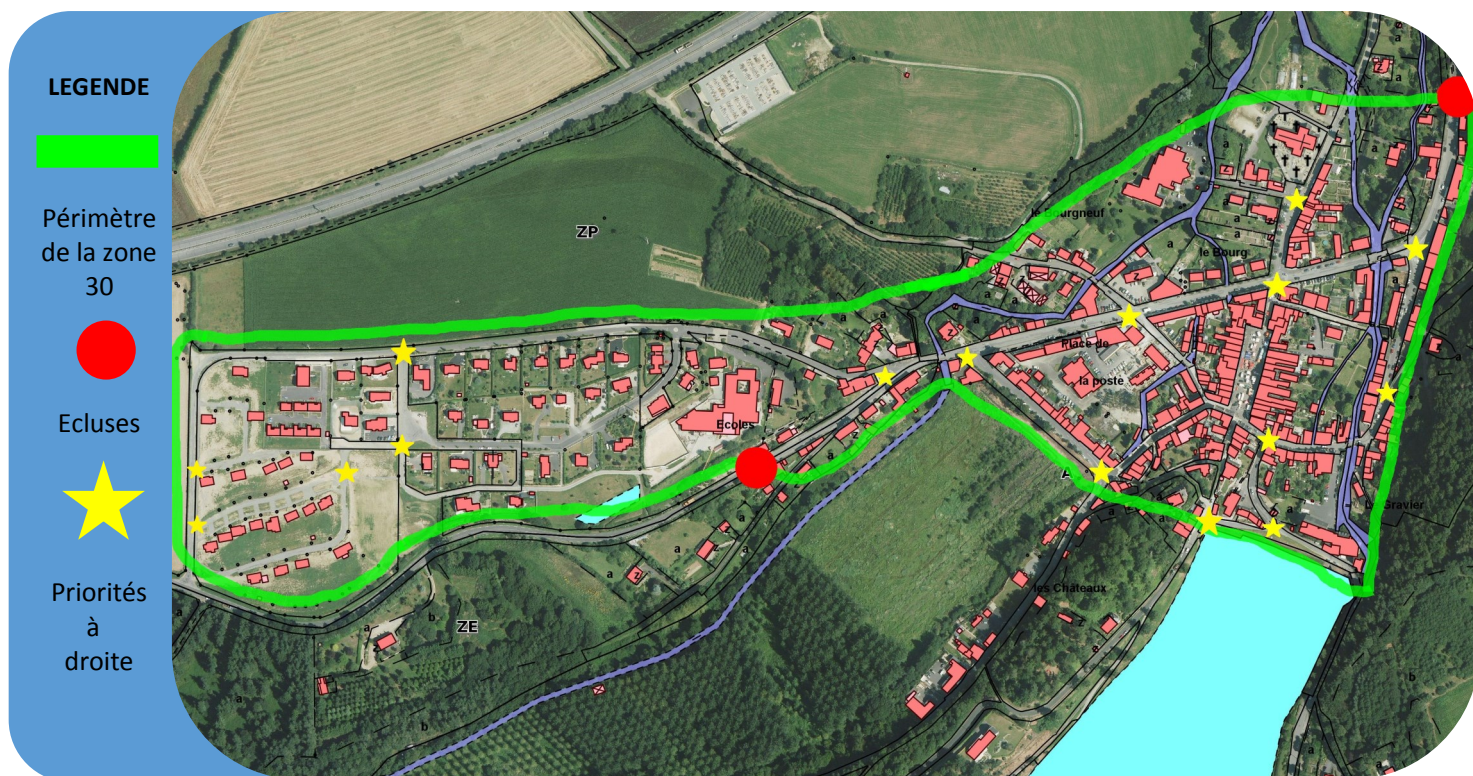
Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la réalisation du nouveau vannage, avec la volonté de sécuriser les piétons. Ainsi dans le sens « du pont des Éventails vers la place du Martray », un chemin piétonnier sera identifié, en pavés granits, sur la gauche de la route. Le trottoir en partie de droite sera supprimé. Le projet prévoit également la réalisation de deux plateaux, en pavé granit également, au carrefour de la route de Dolo et à celui de la rue des Forges. Ces plateaux ont pour intérêt d'effacer les trottoirs et de fait, d'améliorer les angles de giration. Le début des travaux est prévu à l'automne. Pour plus de détails sur la nature des travaux, nous vous invitons à consulter le site internet.

Le programme voirie 2017 :

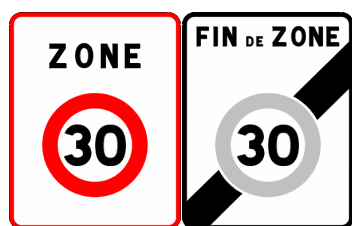
A travers ce programme, près de 4.5 km de voirie communale ont fait l'objet d'une réfection, pour un montant avoisinant 116 000 € HT. Des travaux de point à temps (réparation ponctuelle) sont également prévus dans les semaines à venir.

Circulation centre bourg de Jugon

Lors du conseil municipal, la généralisation de la zone 30 et du régime de priorité à droite, selon le périmètre identifié sur la carte ci-dessous, a été validé. Une réflexion est également engagée sur la sécurisation de la rue de Penthièvre, avec la mise en place de dispositifs de réduction de la vitesse. Dans un cadre expérimental des écluses ont été mises en place, avec des mesures de vitesses avant et pendant l'expérimentation. Après analyse de ces résultats et en tenant compte des remarques des usagers, des aménagements seront probablement à envisager.



CE QUI EST BON À CONNAÎTRE :



Quel périmètre ?

Le périmètre concerné par la zone 30 vous est présenté sur la cartographie ci-dessus. Tous les points d'entrée sur cette zone feront l'objet d'une double signalisation qui se traduira par la pose de panneaux d'entrée / sortie de zone.

Quelles différences avec..

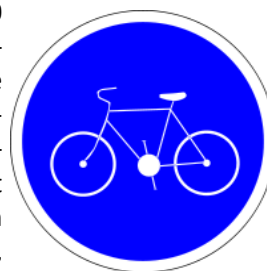
La limitation de vitesse à 30 km/h ?

Il ne faut pas confondre le panneau d'entrée de la zone 30 avec le panneau de limitation de vitesse à 30 km/h. Ce dernier ne porte que sur la vitesse alors que le panneau de zone 30 implique systématiquement le régime de priorité à droite et autorise le **contre-sens cyclable**.



Les cyclistes en zone 30

La zone 30 pose une particularité que les conducteurs motorisés doivent intégrer : afin de faciliter, raccourcir (et donc encourager) les déplacements à vélo, **toutes les chaussées de la zone 30**, sauf arrêtés contraires, sont à **contre-sens cyclable**. Un véhicule empruntant une rue à sens unique peut donc être amené à partager la chaussée avec des cyclistes allant dans sa direction, mais également venant en sens inverse.



Ainsi aujourd'hui, la rue des Châteaux, la rue de la Triballe et la rue du Four, sont cyclables dans les deux sens.

TOURISME

Village Étape

Le label Village étape est un label d'état, promu par le Ministère de l'Ecologie, qui gère également les routes ; il est proposé comme une alternative aux aires de service, dont la construction et les équipements représentent un coût significatif. Ce qui n'est plus toujours le cas dans les aires de service, le Village étape offre aujourd'hui aux automobilistes la possibilité de faire une pause dans un environnement agréable avec les mêmes services que ceux que l'on peut trouver dans une aire de service. Pour candidater au label, la commune doit au préalable remplir certains critères : être située à moins de 5 km ou à moins de 5 min de la sortie de l'axe routier, ne pas dépasser 5 000 habitants, conserver son caractère de village. Les villages étape sont situés à proximité du réseau routier appartenant à l'état, c'est-à-dire près des routes nationales non concédées à des sociétés privées.

Les communes devenues Village étape se doivent de respecter d'autres critères inscrits dans la charte nationale et d'être capable de fournir aux automobilistes l'ensemble des services de base tels que restaurants, hôtels, commerces de première nécessité, distributeur de billets, stationnement, tables de pique-nique, etc. Mais Village étape est non seulement un gage de qualité, c'est aussi une porte d'entrée touristique sur le territoire. Village étape met en avant cet esprit de découverte du territoire propre à tout voyageur, offrant ainsi la possibilité de profiter des petits villages tapis dans les arrière-pays. C'est pourquoi la présence d'un Office de tourisme proposant balades naturelles ou patrimoniales est aussi important pour le label.

Village étape est gratuit pour les commerçants qui en revanche doivent respecter les engagements de la charte. La contribution de la commune à la Fédération des Villages étape est de 1,32 €/habitant. En échange des engagements de la commune sur la continuité des services pour accueillir au mieux les voyageurs, le Ministère appose des panneaux routiers spécifiques au village à intervalles réguliers .

La convention Village étape, signée entre l'état et la commune avec le Préfet de département pour une durée de 5 ans, est renouvelable après réévaluation des services. Obtenir le label Village étape représente pour la commune l'opportunité d'avoir une visibilité privilégiée sur les routes, avec la possibilité d'accroître la fréquentation du village et dynamiser l'activité commerciale et touristique. Le dossier de candidature de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle doit être déposé en Novembre 2017 auprès du Préfet des Côtes d'Armor. Ce dossier sera évalué par une commission. Si approuvé la Mairie de Jugon-les-Lacs CN ira présenter la commune en mars 2018, pour une pose des panneaux avant l'été 2018. Christelle Meunier, déléguée à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat, ainsi que Brigitte Niquette, déléguée au tourisme, sont en charge de la constitution du dossier.



Petites Cités de Caractère

Le réseau « Petites Cités de Caractère de Bretagne » agit depuis 1975 pour la conservation du patrimoine comme outil de développement territorial en Bretagne dans les communes rurales. Fort de son succès, et à la demande d'autres communes hors des frontières bretonnes, ce réseau s'étend désormais au reste de la France. Jugon Les Lacs Commune Nouvelle fait donc partie du réseau privilégié des Petites Cités de Caractère (de France) C'est la raison pour laquelle le panneau des Petites Cités de Caractère change.



Couleurs de Bretagne : Mardi 15 Août

Comme tous les ans nous espérons que les peintres amateurs de Jugon-les-Lacs CN, répondront à l'appel des Couleurs de Bretagne et envahiront la cité et ses alentours par leur fièvre créatrice. Rien n'est moins paisible que de contempler des artistes, des tous petits aux plus âgés, transcrire sur papier, toile, dans la technique de leur choix, la ville que nous traversons tous les jours sans vraiment la regarder et l'apprécier. La surprise et l'admiration sera certainement et comme toujours au rendez-vous et bien sûr il y aura des cadeaux pour tous les enfants qui participent. A noter que la Place du Martray sera partiellement ouverte ce jour-là. Les inscriptions commenceront à partir de 8 h 30 le matin jusqu'à 12 h. Renseignements à l'office de tourisme.

SOCIAL ET SOLIDAIRE

Fête de l'EHPAD 30 septembre 2017 - après-midi

Tous les ans l'EHPAD organise une petite fête en extérieur, dans les jardins autour de l'EHPAD, avec des jeux, des chansons, des petites douceurs à partager, du café, des rafraîchissements, et une petite vente d'objets confectionnés par les résidents. Cette petite fête a un caractère bon enfant et convivial et tout le monde, même ceux qui n'ont pas de famille à l'EHPAD y sont invités. Cette petite fête est une occasion de rendre visite à nos amis de l'EHPAD, dont certains malgré les attentions que leur porte le personnel, souffrent parfois de la solitude. Nous espérons donc que vous viendrez nombreux pour partager ce petit moment de bonheur et de solidarité.

Départ du Pierre Louis MANAKO

Le père Louis qui officie sur la commune depuis 5 ans durant lesquels il a apporté son soutien et sa gentillesse aux résidents de l'EHPAD va retourner dans son pays. Une messe d'au revoir lui sera dite le dimanche 9 juillet à 10h30 à Plestan. Ceux qui veulent lui exprimer leur reconnaissance peuvent contribuer à la collecte de dons faite à la Maison paroissiale 9, rue de la Hunaudaye à Plestan

Relations Intergénérationnelles!

Sur les temps d'activités périscolaires, les enfants de grande section ont pu partager de nombreux moments sur cette période avec les résidents de l'EHPAD : jeux, dessin, bricolage... et goûters.

Les enfants ont participé entre autres à la remise en couleur des bacs extérieurs contenant des fleurs qu'ils ont au préalable semées. Il ne reste plus qu'à attendre, avec le retour des beaux jours que leurs plantations poussent !

Les grandes sections ont su tisser des liens privilégiés avec les personnes âgées lors de cette année scolaire et nul doute que le plaisir fut réciproque.

Merci à l'ensemble du personnel et aux résidents pour leur accueil et à l'année prochaine pour de nouveaux projets !



Don du sang



Vous êtes en bonne santé, âgés de 18 à 70 ans, munis d'une pièce d'identité, pesez plus de 50 kg : vous êtes invités par l'EFS (Etablissement Français du Sang) à venir donner votre sang le **vendredi 30 Juin (de 14 h à 19 h) à la salle multifonction de Plénée-Jugon**

Soyez généreux et venez répondre aux besoins des malades et des Hôpitaux.

Collecte bouchons et radiographies



Les bouchons de l'espoir et les anciennes radiographies peuvent être réceptionnées à la mairie.

En les recyclant vous participez à l'aide d'associations caritatives

ENVIRONNEMENT

Rencontrez le SMAP à la Maison Pêche et Nature

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la protection de la ressource en eau et réduction des pesticides dans l'eau, le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre assurera une permanence à partir du 8 Juillet jusqu'au 26 août, tous les vendredis matin jour de marché, devant la Maison Pêche et Nature, pour informer habitants et touristes sur le cycle de l'eau, l'impact des pesticides sur la santé et le jardinage au naturel.

Le Jardin des saveurs



Cela fait 3 ans que la municipalité met à disposition des personnes, des familles qui le souhaitent une parcelle de terrain à exploiter sur un espace collectif municipal. Le principe du

jardin partagé « *le jardin des saveurs* », projet lancé en 2014, est de favoriser les rencontres intergénérationnelles, interculturelles ainsi que de permettre aux citoyens de Jugon-les-Lacs CN de cultiver pour leurs propres besoins. C'est un lieu qui se veut convivial, à partir duquel peuvent naître des idées, des projets et des rencontres très enrichissantes.

Fleurissement



Un grand merci aux enfants de l'école publique de Jugon-les-Lacs CN qui ont consacré une partie de leur temps durant les TAPs pour créer, avec l'aide et les conseils de Didier Haquin, les

jardinières qui embellissent les façades commerçantes sur et autour de la Place du Martray. Une belle contribution qui participe à la qualité de vie de tous les habitants.

Rencontre Printanière Jardinage

Le service technique de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, en la personne du responsable des espaces verts Didier Haquin, a dispensé le samedi 22 avril 2017 ses recommandations de professionnel pour que les habitants puissent amorcer le jardinage printemps-été dans les meilleures conditions. Après un rappel général sur la mise en œuvre du zéro-phyto, auquel la commune adhère depuis 2 ans déjà, Didier a présenté les alternatives naturelles qui s'offrent aux jardiniers pour remplacer les produits phytosanitaires. La démarche dite zéro-phyto, qui est encore aujourd'hui une démarche volontariste des communes (être zéro-phyto deviendra une obligation pour les communes en 2020 et

pour les particuliers en 2022), requiert un nouvel esprit dans la gestion des espaces verts et implique une transformation du paysage urbain. Cette démarche qui permet par une gestion plus douce l'éradication de pesticides et fongicides est d'autant plus importante à Jugon-les-Lacs CN où l'eau, omniprésente, est au cœur de la biodiversité locale. Au cours d'une promenade dans le cœur de ville Didier a démontré les différentes méthodes d'entretien des végétaux. La visite s'est clôturée par une visite des serres, en pleine préparation de jardinières pour le fleurissement estival de la ville. Les visiteurs ont pu y observer comment les pucerons et mouches blanches, nocifs aux plantes sont éliminés par le biais de pièges et



ont pu se renseigner sur les choix des meilleures plantes et les techniques de composition entrant dans la création de jardinières. Chaque visiteur est reparti avec une ou deux plantes.

Venez nombreux à la prochaine réunion Jardinage qui aura lieu avant l'hiver (les dates seront publiées dans la presse).

Mobilier urbain

Les Jugonnais l'ont peut être oublié mais c'est en 2015 que le Conseil municipal approuva le budget pour la création et la mise en place d'un mobilier urbain. La raison principale ayant motivé ce projet était de mettre à disposition des habitants des stations de repos et de contemplation. Une consultation avec le CAUE (Conseil d'Architecture et Urbanisme pour l'Environnement) a orienté la réflexion vers un mobilier solide, résistant aux intempéries, fait de matériaux locaux et travaillé par des entreprises locales, conçu par un architecte paysagiste du CAUE (Mr Pidoux) et monté par les services techniques. En effet pléthore de bancs et tables sont proposés dans les catalogues, dont certains sont fabriqués loin de chez nous, et dont la solidité et la longévité peuvent souvent être discutées. De plus, la proposition était d'avoir un mobilier unique homogène pour composer le paysage, y créer des ambiances et une dynamique unique à notre territoire. A l'ori-



gine environ 13 sites étaient suggérés. Il a été convenu en conseil municipal d'en installer en premier quatre sur Jugon-les-Lacs afin de se donner le temps de récolter les réactions des habitants, d'observer l'intégration des meubles dans le paysage urbain. Les sites à Jugon où vous pourrez trouver ce mobilier et nous l'espérons en profiter sont :

- jardin de l'EHPAD : 1 table avec 1 banc (1 côté est laissé libre pour permettre l'accès aux chaises roulantes)
 - îlot de la Poste, près de l'eucalyptus et de la passerelle : 1 table et 2 bancs
 - Les 4 eaux, jardins partagés : 1 banc
 - Le Vau Déhy : 1 table et 2 bancs, pas encore installés à cause des travaux sur la passerelle
- A noter que d'autres meubles sont en cours de réalisation pour permettre l'aménagement de l'étang du Lou autour du BZH Wake Park.

Sélection de la Bibliothèque



Une saison à la petite boulangerie

Retrouvez Polly, dont la boulangerie connaît un succès grandissant, dans de nouvelles aventures attachantes et gourmandes en Cornouailles !

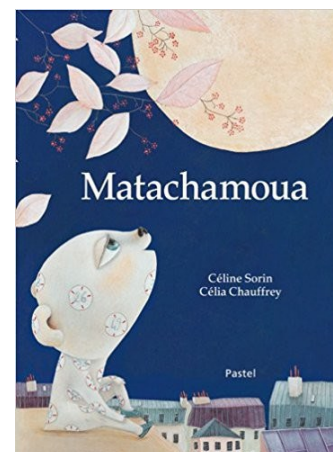
Polly Waterford coule des jours heureux sur la paisible île de Mount Polbearne. Sa petite boulangerie connaît un franc succès : les habitants du village continuent de s'y presser et un journal régional souhaite même la sélectionner dans son prochain guide ! Polly est aussi comblée par son histoire d'amour avec Huckle, le séduisant Américain qui a su conquérir son cœur. Les deux amoureux se sont installés ensemble dans le grand phare qui domine l'océan.

Malheureusement, lorsque le nouveau propriétaire de la boulangerie de Polly débarque sur l'île avec une lueur malicieuse au fond des yeux, celle-ci réalise soudain que son bonheur est bien fragile. Et le départ précipité de Huckle pour les États-Unis ne l'aide guère à

envisager l'avenir avec sérénité. Face à cette nouvelle tempête qui se prépare, Polly va devoir se battre pour ne pas laisser sa vie prendre l'eau. Réussira-t-elle à surmonter les obstacles qui se dressent sur sa route ?

Une prose simple et délicate, qui met en avant, avec justesse, les sentiments des personnages, leurs doutes, leurs craintes et leurs joies.

Des chapitres qui s'enchaînent sans temps mort grâce aux différentes péripéties qui rythment le récit, sans oublier des dialogues enlevés, tour à tour drôles et émouvants.



Matachamoua

Dans la famille Ours de adélie, de père en fils et de mère en fille, on a 54 taches, pas une de plus, pas une de moins. Sauf pour le petit frère... Bélem, 53 taches. Avec sa tache en moins, il va à l'école le matin seulement. L'après-midi, c'est pour les ours qui ont toutes leurs taches. Les autres, les « moins-une-tache » et les « taches-en-trop » rentrent chez eux ou se retrouvent dans les squares quand il fait beau. Ce lundi-là, Bélem voit la lune et se parle tout bas : « Ma tache à moi... »

NOUVEAU Vous allez désormais pouvoir rendre vos livres même en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque. Une boîte prévue à cet effet va être installée à l'entrée, il suffira de les y déposer.



NOS ATELIERS

Samedi 09 Septembre 2017 de 10h30 à 12h30: Atelier « Scrapbooking » avec Christine Gouya (à partir de 10 ans). Sur inscription à la bibliothèque. Gratuit. Une participation sera demandée pour le matériel.

Samedi 30 Septembre 2017 de 11h15 à 12h15: Animations en anglais pour les ados/adultes. Gratuit, sur inscription.

NOS HORAIRES

hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h -12h

15h30 -18h30

Vendredi 17h -19h

Samedi 10h30 -12h30

Juillet - Août

Mercredi 17h-18h30

Samedi 10h30 -12h30

Exposition tous mes droits d'enfants



Visite de l'exposition « Tous mes droits d'enfants » de l'école publique et de l'école privée

Galerie d'Art : L'entrelacs

Programme de Juin, Juillet et août 2017

Comme chaque année la galerie a le plaisir de vous présenter l'exposition des travaux des élèves de l'Atelier d'Art Joël Leboucher du 8 juin au 5 juillet 2017.

Le vernissage aura lieu le vendredi 23 juin à partir de 18h30.

Durant les deux mois d'été la Galerie accueillera trois artistes : Anaïs Dein peintre, Louis Dein sculpteur et Sylvie Combet qui nous fera découvrir ses impressions végétales.

Exposition du 9 juillet au 31 août 2017 Galerie d'Art L'Entrelacs 7, place du Martray 22270 Jugon-les-lacs Commune Nouvelle. Ouvert tous les jours de 11h à 13h et de 16h à 20h.



Collectif des Historiens—Amateurs locaux

Différentes rencontres ont mis en évidence que sur le territoire communal, il existait un nombre important de passionné(e)s d'histoire locale, de collectionneurs de films, photos anciennes, cartes postales. L'idée première de la municipalité a été de repérer ces différentes personnes et d'échanger avec elles sur l'opportunité de créer un collectif d'historiens amateurs qui pourrait proposer des animations sur l'histoire locale. Une première réunion a donc été réalisée en Mars 2017 avec un noyau de personnes qui avaient déjà manifesté leur intérêt et participé à des projets liés à l'histoire locale.



Afin de continuer à réfléchir et à échanger sur de possibles pistes d'actions à mener, deux nouvelles réunions ont été organisées en avril et en mai 2017.

Des groupes projets se sont constitués en fonctions de différentes animations thématiques que les « historiens amateurs locaux » souhaiteraient développer : l'animation de conférences, de visites guidées ; la collecte de témoignages et de documents ; la réalisation d'un inventaire et de signalisations des sites et monuments historiques de la commune nouvelle ; l'animation de veillées, de café mémoire ; la transmission aux jeunes générations (animations d'ateliers d'histoire, rayons livres à la bibliothèque...) ; l'animation de tables rondes thématiques ; l'appui à la préservation, la rénovation de lieux identitaires historiques du territoire ; et enfin des publications comme par exemple des articles dans le bulletin municipal, des livrets, des photos...

Le N°1 de « Histoire et patrimoine entre Rosette et Arguenon » qui est joint à ce bulletin municipal est le premier fascicule écrit par le collectif, d'autres suivront dans les prochains bulletins.

Des programmations d'animations sont aussi en cours de réflexion, comme par exemple:

En août 2017 : Une animation sur les « personnages célèbres » de la commune nouvelle qui sera suivi du visionnage d'un film sur les années 1960 sur la commune nouvelle ; des animations sur le patrimoine local lors de la randonnée gourmande du 20 août ; une veillée musicale et historique autour des instruments traditionnels

En septembre : une conférence sur « le mythe de Du Guesclin »

En Octobre : une animation autour des noms de rues (Toponymie) de la commune nouvelle

D'autres propositions sont en cours de réflexions sur la fin 2017 et sur l'année 2018, les historiens amateurs locaux ne manqueront pas de nous en informer.

Ce collectif est bien évidemment ouvert à toutes les personnes intéressées, tout le monde peut participer aux réunions et aux différents groupes projets, il suffit de se faire connaître auprès de la mairie.



Zapraszamy do naszego domu

Tous les deux ou trois ans, les Petites Cités de Caractère® accueillent des peintres étrangers d'un même pays, leur permettant de créer des oeuvres inspirées par la beauté des sites. Six artistes sont retenus, qui se promènent de cité en cité par équipe de deux. Leur séjour dans chaque cité est d'environ une semaine.

Cette année c'est la Pologne qui a été choisie, en particulier pour son art de l'affiche. Contrairement aux pays d'Europe de l'Ouest, l'affiche s'est développée en Pologne autour d'événements culturels, sociaux et politiques, connaissant un âge d'or dans les années 1950-1960. Cette culture d'une expression graphique si particulière se retrouve aujourd'hui chez de nombreux artistes, dont certains ont été sélectionnés pour faire partie de la manifestation **L'Art dans les Cités**.

Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle accueillera donc 2 artistes polonais la **semaine du 2 au 9 septembre 2017**. Tous les habitants sont invités à leur rendre visite lorsqu'ils travailleront quotidiennement dans l'atelier de l'école de dessin (Place du Martray). **Nous cherchons des habitants de la commune** souhaitant accueillir un artiste (logement + petit déjeuner et parfois diner, dédommagement prévu). Ne ratez pas l'occasion car c'est le moment d'acquérir vos premières bases de Polonais en disant "Zapraszamy do naszego domu" (Bienvenue dans notre maison). Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître au secrétariat de la Mairie.

ENFANCE ET JEUNESSE

Balades contées dans la forêt de Brocéliande pour les élèves de l'école publique de Dolo

A quelques jours d'intervalle (le mardi 16 mai pour les CP et les CP/CE1 ; le vendredi 19 mai pour les CE1 et les CE2), les élèves de l'école publique de Dolo se sont rendus à Trého-rentec. Au cours de cette journée, ils ont pu découvrir les légendes arthuriennes grâce à deux guides de l'Office de tourisme.

Les enfants ont écouté, subjugués, les histoires de Merlin, Arthur, Morgane, Lancelot et des facétieux korrigans. Ils se sont promenés dans le Val sans Retour où ils ont pu voir le miroir aux fées et l'arbre d'or avant de se rendre au pied de l'arbre à Guillotin : un chêne vieux de 1 000 ans.

Chacun est reparti de Brocéliande, enchanté par ces légendes du patrimoine breton .



Initiation lutherie avec Stéphane Edy (atelier guitare).

Le projet annuel autour des instruments de musique s'achève, et prend forme avec un atelier de fabrication d'instruments de musique.

C'est à partir de matériaux de récupération et d'éléments de guitare apportés par le luthier que les élèves ont pu monter deux harpes, un instrument à cordes frappées et deux contrebassines.

De plus, Stéphane Edy a initié les élèves à l'électricité en fabriquant avec eux un lapsteel, que les élèves ont pu brancher sur un amplificateur, pour leur plus grand plaisir.

D'un point de vue pédagogique, ce projet a été riche et transdisciplinaire. Les élèves auront le loisir de jouer de leurs instruments jusqu'à la fin de l'année scolaire, et peut-être certains se découvriront une passion pour la musique ?

Sortie au village de Poul Fétan

Dans le cadre de leur projet Bretagne, les élèves des classes de Maternelle de l'école publique de Jugon les lacs se sont rendues les 4 et 11 mai à Quistinic pour découvrir le village de Poul Fétan, témoignage de la vie dans les campagnes en 1850.

Pour les petits, ce fût l'occasion de découvrir les jeux traditionnels et le mode de vie au travers une découverte contée et mise en scène .

Les plus grands ont, quand à eux, découvert et fabriqué du beurre, de la corde, de la bouillie de blé noire ainsi que l'habillement dans les campagnes à cette époque.

Deux très belles journées rendues possible grâce au financement de l'amicale laïque .

Ecole publique La Murette



SPECTACLE : Le cheval de la mer, Théâtre des Jacobins à Dinan

Le mardi 25 avril, l'ensemble des élèves de l'école publique de Dolo sont allés assister à un spectacle de musiques traditionnelles. Connaissez-vous le cheval de la mer ? Il vient le soir pour murmurer des histoires à l'oreille des enfants au moment de s'endormir. Il nous a emmené dans un voyage musical en pays celtiques à travers des musiques d'Irlande, d'Écosse et de Bretagne.

Je parraine mon arbre

Sortie avec Benjamin Jollivet, animateur de la Maison de la Pêche, sur le thème des haies bocagères. Elle a lieu le 31 mars. Dans le cadre du projet "je parraine mon arbre", les élèves ont aussi fabriqué du papier recyclé .



Circuit des plages sauvages

Le lundi 22 Mai, les élèves se sont rendus à Erquy, ils y ont retrouvé 5 classes.

Sous un beau soleil, ils ont randonné sur le circuit des plages sauvages. Tout au long du parcours, ils ont réalisé différentes activités : lecture d'une histoire en plusieurs épisodes, jeux de vocabulaire, jeux de dés et de cartes ...



Projet de danse : « Les petites cartes postales chorégraphiques »



Au mois de janvier, les élèves du CM1-CM2 de la classe de Béatrice LEDEAN ont découvert la danse contemporaine lorsqu'ils ont assisté au spectacle *Sublime*, au Quai des rêves, à LAMBALLE. Ils ont également bénéficié de la venue dans leur classe d'une chorégraphe professionnelle qui les a initiés à la danse contemporaine. Mais ce sont bien les enfants eux-mêmes qui ont « monté » leur propre chorégraphie intitulée *Les statues sentimentales*. Ils ont eu la chance de présenter leur travail sur la superbe scène du Quai des rêves : l'après midi, pour les élèves des classes engagées sur ce projet, et le soir pour les familles venues nombreuses partager ce moment.

Les enfants étaient fiers du chemin parcouru et du travail accompli. Ils en garderont un souvenir fort.

Ecole privée St Yves

La Chasse aux œufs de Pâques

Pour marquer les fêtes de Pâques, les enfants de l'école étaient invités à participer à une chasse aux œufs. Équipés de paniers, ils se sont lancés dans le bois de l'école à la recherche des œufs dispersés un peu partout, au pied des arbres, dans les buissons... Au bout de quelques minutes, il fallait se rendre à l'évidence, tout était ramassé. La chasse a été bonne, les paniers étaient pleins. Bien entendu la récolte a été partagée de façon équitable entre petits et grands..



Rencontre sportive entre écoles du secteur

Le mardi 6 juin, les élèves de l'école Saint-Yves ont retrouvé leurs camarades des écoles privées de Plédéliac, Plestan et Plénée-Jugon pour la traditionnelle rencontre sportive inter-écoles. Les élèves de maternelle, encadrés par les élèves de 5^{ème} étaient réunis dans le gymnase du collège de la croix de Pierre, alors que les plus grands se sont retrouvés sur le terrain des sports pour différents jeux : course d'orientation, jeux d'adresse ou de vitesse...

L'ensemble des élèves s'est retrouvé en fin de journée pour déguster un goûter bien mérité..



Une escargotière pour les maternelles.

Pour cette dernière période, nous découvrons les petits animaux vivant dans le jardin de notre école. Après un temps de recherche dans l'herbe et les buissons, nous avons trouvé un escargot. Quel étrange animal !

Pour mieux connaître la façon de vivre de notre nouvel ami, nous avons eu envie de faire une escargotière dans la classe. D'autres escargots sont venus le rejoindre.

Notre objectif est d'observer des animaux dans un environnement proche et leurs caractéristiques telles que la coquille, le pied, les antennes, le déplacement.....

Faisant l'objet d'un élevage temporaire de quelques semaines, nos amis les escargots seront, bien entendus, remis dans leur milieu naturel.



Fête de l'école
samedi 1er juillet

Conseil Municipal des Enfants

Depuis les élections municipales Enfants d'Octobre 2016, 15 conseillers(ères) municipaux(pales) siègent au **Conseil Municipal des Enfants** :



Elus représentant les Classes de CM1 (nouveaux élus) : Julian Piau , Manon Berhault, Tim Bouricand, Valentin Carro, Romane Georgelin, Mathys Gicquel, Inès Lemée. **Elus représentant les Classes de CM2** (Renouvellement de mandat) : Léo Busnel-Vergier, Anaëlle Crestel, Émilien Cormand. **Elus représentant les Classes de 6ème** (Renouvellement de mandat) : Lison Badouard , Joris Bézard, Valérian Aoutin, Maxence Pilch, Owen Pilch,

Le CME se réunit en moyenne 1 fois par mois à la salle d'honneur de la mairie, l'encadrement est assuré par 1 animatrice diplômée accompagnée d'élus(e)s adultes.

Pour cette année 2016/2017 les jeunes élus ont soumis **12 idées de projets** aux conseillers adultes qui vont maintenant réfléchir à ces différentes propositions (exemples : Faire visiter la commune nouvelle par sa nature, organiser des cours de couture inter générationnels, créer un foyer des jeunes, ajouter des structures de jeu sur la commune nouvelle, organiser des repas bio à thèmes dans les écoles, agrandir la salle de danse, créer une salle Multisports et un skate-park...).

Ils ont aussi travaillé sur trois grands projets citoyens :

Le vendredi 21 Avril 2017 ils sont allés visiter le **Conseil Régional de Bretagne** avec les enfants des CME de Landéhen, Plestan et Erquy.



Ensemble ils ont pris le train, pour la première fois pour un grand nombre d'entre eux, puis le métro. Ils ont été accueillis par Philippe Hercouet, Conseiller Régional, dans la grande salle du conseil : l'hémicycle.

Le samedi 06 Mai, ils ont organisé une rencontre à distance avec les **enfants de Lenzkirch** . Afin de préparer cette rencontre en ligne, Claudine Hamon et Anne Joseph membres du comité de jumelage, sont venues leur apprendre à se présenter en Allemand. Elles ont également été les interprètes lors de cette rencontre. C'était un premier contact qui va perdurer puisque 7 d'entre eux font partie du voyage en Allemagne début aout.



En partenariat avec la Bibliothèque ils ont participé à la mise en œuvre de l'**exposition « tous mes droits d'enfant »** qui s'est déroulée à la mairie et à la bibliothèque du 02 Mai au 09 Juin 2017 et à l'atelier animé par l'association RESIA le 19 Mai.



Ils ont également participé aux **cérémonies du 11 Novembre et du 08 Mai**. A Noël ils ont **distribué du Houx** à la population



En mai, ils ont rencontré **les enfants du lotissement du champ JAMET** pour recueillir leurs besoins et attentes avant de proposer au prochain conseil municipal adultes des jeux à installer sur l'aire de jeu.



Et avant la fin de leur mandat, il leur reste encore quelques projets à mener : la décoration d'abribus ; la participation aux festilacs du 29 Juillet (ils présenteront le CME, animeront des jeux et ont invité « l'association des petits débrouillards » à venir faire quelques expériences scientifiques surprenantes et pédagogiques) ; le ramassage de déchets et la plantation d'arbres...

DECISIONS MUNICIPALES

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et disponibles sur le site internet de la mairie :
<http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr>

Travaux

Travaux église suite au sinistre de la sacristie contrat de maîtrise d'œuvre de l'Architecte du Patrimoine : 3 600 € HT pour la phase A, diagnostic et avant-projet.

Effacement réseaux rue de la butte st Michel et demande de subvention dans le cadre des petites cités de caractère

Coût global des travaux : 111 000 €

Prise en charge SDE : 51 500 €

Subvention Région (20 %) : 11 900 €

Reste à charge pour la commune : 47 600 €

Convention opérationnelle avec l'EPF sur la zone du Petit Etang

Réhabiliter une zone humide sur un vaste espace de 13 hectares, classé comme zone naturelle d'expansion des crues au PPRI. Le but étant de réaliser un aménagement en espace naturel, qualitatif et cohérent avec le règlement du PPRI de Jugon-les-Lacs.

Bande cyclable rue du Bocage

Une bande cyclable a été matérialisée de part et d'autre sur la rue du Bocage. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les voies qui leur sont réservées. La voie centrale se trouve ainsi réduite, mais les véhicules sont autorisés à emprunter la bande cyclable lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cycliste.

Entretien des terrains de foot

Travaux d'entretien des terrains de Dolo et St Igneuc (1440 € HT, 720 € chacun) et une remise en état du terrain de Jugon (1944 € HT, hors fourniture du gazon), soit un total de 3384 € HT.

Réfection trottoirs RD 60 Dolo

Un trottoir a été abîmé sous l'effet du passage d'un camion coût 1369 € HT

Urbanisme

Transfert compétence urbanisme à l'intercommunalité

La Loi NOTRE prévoit notamment que le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sera mis en œuvre par l'intercommunalité. Le projet de PLUI doit être en cohérence avec le projet de territoire de Lamballe Terre et Mer. Le Conseil Municipal donne un avis favorable au transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité.

Affaires scolaires

Dissolution de la caisse des écoles

Le Conseil Municipal accepte la dissolution de la Caisse des Ecoles Intercommunale Jugon-Dolo et autorise le comptable à transférer actif et passif au budget annexe CUISINE ECOLES ET GARDERIES du budget général de Jugon Les Lacs Commune nouvelle.

Tarif cantine à compter de la rentrée de septembre

Elève et stagiaire	2.94 €
Elève extérieur commune	3.29 €
Professeur des écoles	4.05 €
Personnel	2.50 €

Les subventions versées à l'école privée relatives aux repas de la cuisine centrale

1,44 € par repas par élève domicilié sur la commune

1,09 € par repas par élève domicilié hors commune

Acceptation de paiement par chèque CESU pour la participation des familles aux frais de l'accueil périscolaire.

Subvention transport scolaire départemental

Maintien du versement de la subvention actuelle de 28 € pour les 2 premiers enfants et 14 € pour le 3ème enfant.

Transport scolaire communal à compter de la rentrée 2017 (organisation et tarif)

La navette entre les deux écoles est assurée gratuitement. Transport scolaire hors navette (celle déjà existante sur Jugon Les Lacs) : inscription et règlement en mairie : 50 € pour le premier enfant, 30 € pour le 2ème, 30 € pour le 3ème, gratuit à partir du 4ème.

Tourisme

Etude Mobilité

Expérimentation de nouveaux usages de mobilité à destination de la population locale et des touristes.

Les 3 phases et le calendrier sont les suivants:

- Phase 1 : diagnostic de mobilité sur la commune nouvelle--> complété

- Phase 2 : conception et modélisation d'offres touristiques--> en cours (complété fin juin 2017)

- Phase 3 : Modélisation offres pour locaux et touristes : juin 2017 à octobre 2017

Expérimentation et consolidation > en cours

Support Aide à la Visite (Petites Cités de Caractère)

Coût total 90 000 €, selon les clefs de répartition suivante

- 9 400 € PPC

- 80 600 € - 22 communes

Soit 3664 € à charge de chaque commune correspondant : Coût d'accompagnement par les étudiants pour un montant de 300 € ; le reste correspond au coût de conception éditoriale, graphique, et impression (10 000 exemplaires).

Personnel

Création d'un emploi permanent à la mairie à temps complet

Ce poste correspond à celui occupé par Mme Delphine GAULTIER. Cette dernière était jusqu'à présent en CDD.

Pour cette raison, il convient de créer un poste d'Adjoint Administratif à temps complet au service administratif, chargé de missions complémentaires pour l'animation des Temps d'Activités Périscolaires et d'accueil périscolaire de l'école publique sur les sites de Jugon Les Lacs et Dolo. (

Recrutement de Mme Marie-Emmanuelle RAULT à la Bibliothèque : Poste d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe à temps non complet (30h par semaine)

Délibération pour l'accueil d'une stagiaire

Travail sur projet des mobilités douces, et rémunération selon les termes de la convention à 504 € brut par mois du 3 avril au 30 juin 2017.

Divers

MOTION DE SOUTIEN A L'AGRICULTURE.

Face à la gravité dans laquelle se trouve le monde agricole, apporte son soutien au monde rural afin que soit intégré dans le débat politique du moment la place de l'agriculture dans notre économie nationale et de définir son avenir pour la prochaine législature.

Nous demandons un juste partage des marges afin que les éleveurs puissent vivre dignement de leur métier. Le maintien des exploitations agricoles est primordial pour la survie de nos communes.

PLAQUE COMMEMORATIVE

Pose d'une plaque commémorative sur la maison jouxtant la mairie, vendue à la commune. Celle-ci serait fournie par les enfants de M. et Mme LAMARE et perpétuerait ainsi les mérites et actions de ceux-ci pendant la seconde guerre mondiale et plus particulièrement dans la résistance.

MOT DE LA MINORITÉ

Les budgets de la commune ont été votés pour l'année 2017 le 6 Avril dernier. Nous avons voté ces budgets tout en rappelant que nous n'étions pas d'accord sur certains investissements et également sur des dépenses de fonctionnement que nous considérons superflues.

Vote des taux d'imposition

Avant de voter ces budgets, nous avons voté les taux d'imposition (Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti, Taxe Foncier non Bâti).

Nous avons voté contre l'augmentation de ces trois taxes pour les habitants de l'ancienne commune de Jugon Les Lacs au cours des 12 prochaines années. Par ce même vote, pendant 12 ans, ces trois taxes vont diminuer pour les habitants de l'ex commune de DOLO. Au terme de cette période de 12 ans, les taux d'imposition seront alors identiques sur nos deux communes.

Ce choix d'augmenter les taux d'imposition pour les Jugonnais va à l'encontre des promesses réalisées par la majorité actuelle à savoir ne pas augmenter les impôts pendant le mandat.

Nous considérons que ce choix fait payer aux Jugonnais la fusion de nos deux communes.

Considérant que la fusion de nos deux communes a entraîné une augmentation des dotations de l'Etat, nous proposons d'utiliser ces dotations supplémentaires et les économies générées par la fusion de nos deux communes pour financer la baisse des taux d'imposition des Dulciniens. Cela permettrait de ne pas augmenter les taxes des Jugonnais tout en alignant les taxes des Dulciniens celles des Jugonnais.

Ce choix aurait été plus équitable pour les Jugonnais tout en respectant l'obligation d'instaurer des taxes identiques sur nos deux communes.

La conception de notre rôle d'élus

Lors du Conseil Municipal du 23 Mars, Mr Le Maire a employé à notre rencontre des propos disproportionnés, propos rapportés dans la presse. Ces propos faisaient suite à des questions que nous avons posées au Conseil Municipal du 23 Février 2017. La démocratie donne la possibilité à tout conseiller municipal de poser des questions lors du Conseil Municipal, notamment celles soumises par des habitants.

Pour votre information voici les questions posées ;

- Aménagement dernière tranche du Lotissement des Liseux: Le mélange terre pierre sur une partie des parkings se transforme en borbier avec la pluie. Imaginez la descente de voiture avec vos enfants, les chaussures sont pleines de terre quand vous entrez dans la maison. Mettez-vous à la place des habitants vous aimeriez ! Que comptez-vous faire pour pallier à cet aménagement affreux ?
- Dossier aménagement de la rue des grands moulins : Il serait souhaitable que ce dossier soit présenté et débattu en commission travaux pour éviter les erreurs commises sur le dossier d'aménagement de la dernière tranche des Liseux (ne pas se contenter de l'étude faite par le cabinet) et ensuite le présenter aux habitants de cette rue.

C'est vrai que ces questions n'étaient pas agréables à entendre mais elles reflétaient sûrement une part de vérité puisqu'à plusieurs reprises la Municipalité a demandé à l'entreprise COLAS de recommencer les travaux.

Nous continuerons donc à poser des questions même si elles dérangent car il est de notre rôle d'élus d'alerter et de transmettre les interrogations de nos concitoyens.

COMMERCE ET ARTISANAT

Les Volailles de l'Arguenon

Les Volailles de l'Arguenon s'installent à Jugon les Lacs au 22 de la Place du Martray

Nous ouvrons une boutique de produits locaux et en direct des producteurs
Ouverture et inauguration prévue le samedi 1^{er} juillet 2017
Nombreuses animations et tombola

Horaires d'ouverture :

Mardi mercredi 10h 13h
15h 19h
Vendredi 10h 19h
Samedi 15h 19h
Dimanche en saison 10h 13h
Fermé le lundi et jeudi



Maoli l'institut orienté vers la cosmétique bio



Depuis novembre 2016, Gaëlle vous accueille dans son institut, un endroit discret et chaleureux en plein centre du bourg de St Igneuc. Je vous invite à découvrir les **cosmétiques BIO** à travers deux marques : **Estime & Sens** pour les soins visages et corps, et **Zao Make-up**

pour le maquillage.

Retrouvez mes prestations sur <https://www.maoli-institut.com/>

L'institut est ouvert sur RDV :

Lundi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Mardi : de 14h à 18h30

Mercredi et samedi : de 9h à 13h

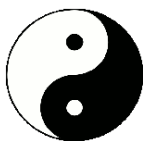
Pour un moment de détente, contactez-moi au 06 50 68 65 70

Maoli Institut - 3 grande rue - Saint Igneuc—22270 JUGON LES LACS

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Cours Yoga

L'association Yoga Darshana propose des cours de yoga pour l'année 2017/2018 - à compter du 11 septembre 2017 à Jugon Les Lacs et Plénée Jugon



le LUNDI - 3 cours :

de 9h30 à 11h à Jugon les Lacs (salle de danse de la Mairie)

de 18h30 à 20h à Plénée Jugon (Maison des Associations)

de 20h15 à 21h45 à Plénée Jugon (Maison des Associations)

Avec Christelle PUICHAULT, professeur diplômée de l'Université Occidentale de Yoga

Contact : Christelle PUICHAULT – 06 64 63 06 76

Maraichage Bio



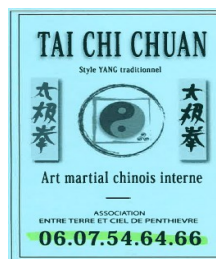
Maraîchers à Dolo depuis 2010, nous cultivons une trentaine de légumes de saison en agriculture biologique. Nous travaillons exclusivement avec nos chevaux qui fournissent une énergie renouvelable et nous permettent de mêler culture et écologie. Attachés à travailler le plus naturellement possible pour préserver la Terre et vous satisfaire au mieux, nous sommes présents sur le marché tous les vendredis en coopération avec Yves-Marie Hamon. Fabien Rouvrais et Juliette Tournois



Peintre Dolo



Tai Chi Chuan



Nouveau Valérie DANIELE formée de 1990 à 2005 au sein de l'association Yin Yang Rennes, enseigne le TAI CHI CHUAN depuis 1995. Des cours seront proposés à partir de septembre

2017 au foyer rural le mercredi matin de 10h à 11h.

Cours essai gratuit les 20 et 27 septembre.

GJV et Entente des Lacs Football Club

ELFC s'inscrit dans un projet jeune dans le nouveau club des vallées football club

La saison 2016-2017 de football se prépare déjà à Jugon les Lacs et à Plénée-Jugon et elle verra la naissance d'un nouveau club: Les Vallées FC. En effet, après 7 années de collaboration dans le Groupement Jeunes les Vallées, les clubs seniors de l'En Avant Plénée-Jugon et de l'Entente des Lacs FC ont décidé de renforcer leurs liens en s'unissant pour ne former qu'un seul et même club à compter du 1er juillet. Cette fusion a pour motivation et pour objectif de pérenniser l'association footballistique en conservant les jeunes sur le territoire.

Coté effectifs, le nouveau club, qui évoluera sous les couleurs noires et blanches, souhaite maintenir 3 équipes seniors le dimanche ainsi que l'équipe foot-loisir qui évolue le vendredi soir. L'encadrement sportif des équipes seniors sera assuré par Patrick Lebreton.

Elle continuera également à proposer à ses 150 jeunes licenciés (5 à 18 ans) la pratique du football dès le plus jeune âge. La rentrée de l'école de foot aura lieu en septembre, sera ouverte aux jeunes nés avant 2012 et sa gestion restera assurée par Jérôme Noël.



Coté manifestations, le club organisera pour la 5ème année consécutive les Festilacs et promet 4 soirées festives et animées aux habitants de Jugon (21, 28-29 juillet et 4 août).

Le club appelle donc les personnes intéressées à venir renforcer ses effectifs (seniors, Foot-loisirs, bénévoles, arbitres). Ces personnes peuvent contacter Frédéric Macé (06-64-78-83-36) ou Samuel Briens (06-01-83-35-97).

Ecole de Danse



Photo du gala de danse qui a eu lieu le samedi et dimanche 17- 18 juin 2017.

Les inscriptions à l'école de danse cantonale se feront le jour du forum des associations qui aura lieu le matin du samedi 9 septembre à la salle de tennis de Jugon Les Lacs Commune nouvelle.

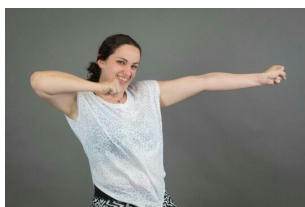
Ecole de Musique

Nouvelle Ecole de Musique Communautaire

A la rentrée 2017, l'école de musique Lac'Oustic, une partie de l'Ecole de Musique Centre Armor et l'Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre fusionnent.

Une nouvelle école de musique et de danse, **service de Lamballe Terre & Mer** va être créée. Elle aura un nom provisoire : **l'Ecole de Musique & de Danse Communautaire**, en attendant un nom plus créatif.

Zumba



L'association Dance M Move vous proposera tous les mercredis un cours de Zumba de 19h45 à 20h45, Julie vous transmettra son énergie et sa folie grâce à son sourire et sa passion. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dès la rentrée de septembre.

Maison Pêche et Nature

Entre découverte nature et initiation pêche...

Comme chaque année depuis plus de 20 ans la Maison Pêche et Nature propose un vaste programme de sorties d'initiation à la pêche en juillet et août, mais aussi de sorties de découverte de la nature. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts ! Retrouvez le programme complet à notre accueil, à l'office de tourisme et sur www.maisonpechenature.com

Tous les mardis et vendredis de 14h à 17h : **Je pêche mon 1^{er} poisson**, initiation à la pêche au coup pour enfants dès 3 ans et adultes.

Les jeudis de 9h30 à 12h : **Taquinons la carpe**, découverte du matériel et initiation à la pêche de la carpe à différentes techniques.

Les mercredis de 9h30 à 12h : **Ma première pêche aux leurres**, approche du matériel et initiation à la pêche aux carnassiers.



Les vendredis de 9h30 à 12h30 : **Je pêche en float-tube**, grimpez à bord d'une embarcation originale et découvrez une autre approche de la pêche.

Les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 : **Enquête nature... en forêt ou au fil de l'eau !** Jeu de piste familial à la découverte de la faune et de la flore. A partir de 3 ans.

Les jeudis soir : **Ces bestioles si chères aux sorcières.** Chouettes, chauves-souris et crapauds vous donnent rendez-

vous à la tombée de la nuit pour une soirée d'observation et d'écoute.

Les jeudis de 14h à 17h : **Rendez-vous buissonniers** pour jouer dans et avec la nature, pour enfants de 9 à 13 ans.

Informations, tarifs et inscriptions : 02.96.50.60.04 ou sur place à notre accueil. Certaines sorties entrent dans le programme Cap Armor.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor

Pendant tout l'été, retrouvez également l'exposition « **Les enfants parrainent la nature** » en partenariat avec le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre et avec la participation des écoles du bassin versant de l'Arguenon. Entrée gratuite.

Tennis- club:

Le tennis club Arguenon-mené se permet de vous faire part des différents changements importants à venir pour la saison 2017-2018.



Tout d'abord, un changement de bureau a été effectué lors de la dernière assemblée générale, ainsi le nouvel organigramme est le suivant :

- Président : Lesage Denis
- Trésorier : Mahé Guillaume
- Secrétaire : Gueguen Benjamin

Suite à l'élection de ce nouveau bureau, plusieurs décisions majeures seront mises en œuvre dans les semaines à venir afin de pérenniser le club :

-La fusion des 3 clubs (Plénee-Jugon / Jugon-les-Lacs / Collinée) dans le but de simplifier les démarches administratives, faciliter la communication et offrir un maximum de transparence aux licenciés.

-Déterminer une vraie identité au club par le biais, par exemple de la conception d'un nouveau logo, de la gestion d'un seul et même bureau, l'achat de tenues aux couleurs du club ...

-Mise en place de cours de tennis structurés, et ce ayant pour objectif de développer le potentiel de nos équipes hommes, maintenir une équipe femme et rester un club attractif pour la jeune génération,

-Rendre ce club, qui a toujours eu une structure « familiale », encore plus convivial, plus attirant, par le biais de différents événements annuels (loto, tournois estivaux, participation aux Festilacs...)

Le club souhaite continuer à participer au développement culturel et sportif de nos différentes communes en proposant à ses habitants de venir s'épanouir au sein d'un club accueillant et structuré. N'hésitez pas à contacter le club si vous souhaitez commencer, reprendre ou vous perfectionner dans la pratique du tennis.

Station Sport Nature

Durant la saison estivale, l'équipe de la Station Sports Nature de Jugon proposera de nombreuses activités s'adressant à tous les publics, qu'ils soient locaux ou de passage pour les vacances.

Ainsi, il est possible de louer des VTT pour découvrir les environs par les chemins balisés. Il est également possible de louer des pédalos, kayaks, Stand Up Paddles ou encore des avirons pour profiter du plan d'eau.



Nouveau ! Des vélos électriques sont également mis à la location, durant une période d'expérimentation sur la commune, pour vous permettre de découvrir une autre façon d'effectuer vos déplacements quotidiens.

Des activités encadrées par des moniteurs diplômés sont également possibles à la séance ou sous forme de stages, que ce soit pour les particuliers ou pour les groupes (tir à l'arc, VTT, kayak, voile, sarbacane, balades kayak découverte et observation, ...).

Comme les années passées, la Station proposera les dispositifs du Conseil départemental, à savoir : Cap Sports Vacances : stages sportifs durant les vacances scolaires pour les jeunes jusqu'à 17 ans pour s'initier et se perfectionner dans une ou des activités.

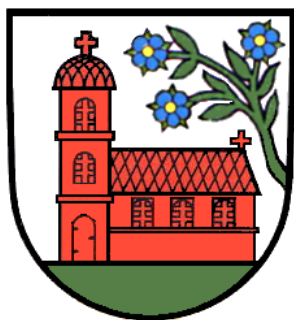
Cap Armor : des activités à la carte pour tous, adultes et enfants, en famille ou entre amis pour s'initier à moindre coût à différentes activités uniquement pendant la période estivale.

N'hésitez pas à contacter la Station pour connaître le programme de toutes les activités proposées durant cette période.

02.96.31.67.04 stationsportsnaturejugon@gmail.com

Facebook : Station Sports Nature Jugon – page actualisée

Comité de Jumelage



Depuis quelques temps déjà, nous avons bouclé la liste des participants. Il s'avère que nous serons une centaine de personnes à partir à Lenzkirch, dont 7 enfants du CME, accompagnés d'un membre de leur famille. C'est un chiffre jamais atteint encore et nous sommes satisfaits de constater que les Jugonnais et Dulcinéens s'intéressent et ont envie de vivre ce jumelage.

Dans le groupe, nous comptons également 8 cyclistes accompagnés de leur famille qui s'élanceront également vers l'Allemagne **le mercredi 26 juillet** à 8h pour un périple de 1000 km.

Nous ne manquerons pas ce départ sur la place devant la mairie. Chacun pourra venir les encourager avec nous.

Pour tous les participants, nous organisons une réunion à la salle de la Petite Chaussée le **mardi 27 juin à 20h30**. Nous donnerons tous les détails concernant l'organisation, le programme, les

familles d'accueil et les papiers indispensables. Vous paierez également à ce moment-là votre participation au voyage. Merci d'y venir, l'organisation pour nous sera plus simple et plus efficace.

Classe 7 Dolo

L'occasion de se retrouver pour les classes 7 le Samedi 23 Septembre 2017 à la salle polyvalente de Dolo.

Rendez-vous sur la place de la liberté à 11h pour le dépôt de gerbe

- 11h30 : photo

- 12h : Apéritif et repas avec animation

Prix de la journée : 35 € Prix enfant -12ans : 12 €

Nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Réponse souhaitée pour le 31 Août avec le chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Dolo

Inscription à adresser

- POIDEVIN Solene – 23 rue des Fontaines – 06 78 43 43 50

- GUERIN Guy - La ville Bréheu – 06 70 33 31 16

- REBOURS Annick – La Grenette – 06 66 17 73 52

Comité des Fêtes Dolo



**Dimanche
20 Août 2017**

**DOLO 8ème
Randonnée Gourmande**

Accueil à partir de 9h à la salle polyvalente

Départ de 10h à 11h30

2 circuits au choix autour de Dolo agrémentés de 5 points repas

Apéritif, entrée, grillades, fromage, dessert/café

Circuit plus facile pour famille
avec poussette

Inscriptions

06 61 25 42 57

06 66 17 73 52

07 70 01 25 74



**13,5 € / adulte
5€ / enfant (-12ans)
(Boisson comprise)**

Organisé par le Comité des Fêtes de Dolo

Soutien financier en faveur d'une association d'enfants handicapés

Comité des Fêtes Jugon Fête folklorique

Le Comité des Fêtes de Jugon les Lacs organise sa fête folklorique le **mardi 15 août au bord du lac** à partir de 14h.

Grillades et buvette sur place à partir de 12h.

Nous accueillerons les groupes suivants :

La Rosargue , Les Balancières de la Baie d'Yffiniac, Le Bagad de Saint-Cast "Salicornes" et un groupe Anglais "Morris Dancing"

Entrée gratuite



Samedi 7 octobre , soirée dansante avec repas animée par la chanteuse de variété Ann-Laora à la salle polyvalente de Jugon.
Organisé par le comité des fêtes de Jugon

Vide grenier

Pour cette 25e édition, la nouvelle association Festiv'Arts Jugon-les-lacs prend le relais de l'Office de Tourisme. En effet, au regard de la nouvelle politique touristique de Lamballe Terre et Mer, l'Office de tourisme n'a plus vocation à prendre en charge cette manifestation. Comme d'habitude, le vide-grenier se tiendra le premier dimanche de septembre dans le centre historique de la Petite cité de caractère. Les bénévoles de Festiv'Arts Jugon-les-lacs sont déjà rôdés à cet événement puisque depuis de nombreuses années, ils y travaillent. De fait, ils en connaissent bien les rouages, l'esprit et les lieux. Pour cette édition 2017, il faudra s'inscrire.

Au cours des dernières éditions, les exposants ont émis des demandes récurrentes notamment celle d'une inscription préalable pour l'ensemble des emplacements. « Plus confortable et moins stressant » a-t-on pu entendre. Afin d'y répondre et de satisfaire un maximum de personnes, les organisateurs ont décidé d'instaurer des ins-

criptions sur l'ensemble du vide-grenier et non plus sur une partie. Les bénévoles se tiendront à la disposition

des déballeurs, à la salle de la Petite chaussée (près de la caserne des pompiers) à des dates qui seront précisées dans la presse. Par ailleurs, le règlement stipule que seuls les particuliers et les professionnels de la brocante vendant des objets anciens ou usagers sont autorisés et que les articles neufs du type vêtements, jouets, souvenirs et autres sont interdits.

Un centre historique transformé en grenier géant

Chaque premier dimanche de sep-



tembre, cette année le 3 septembre, la place du Martray et les rues adjacentes s'animent et se transforment en vaste grenier pour devenir un lieu d'échanges et de convivialité. Le vide-grenier de Jugon-les-Lacs commune nouvelle a acquis au fil des années une réputation qui dépasse largement les frontières cantonales. Aujourd'hui, on y vient de tout le grand Ouest. L'atmosphère y est chaleureuse et le site très apprécié. C'est aussi une occasion pour ceux qui ne connaissent pas la commune d'en découvrir le patrimoine et les activités. Les récents événements dramatiques contraignent les responsables de cette manifestation importante en terme de nombre de visiteurs à mettre en place une sécurité renforcée. Nul doute que chacun comprendra parfaitement ce dispositif déjà d'actualité en 2016.

Vide-grenier de Jugon-les-Lacs, le 3 septembre 2017. Réservation généralisée des emplacements : 2,50 € le mètre linéaire. Information auprès de l'office du tourisme tél.02 96 31 70 75 ou 02 96 34 88 29.

Jazz'O Lac

Les 13, 14 et 15 août, ça va swinguer au Festival off de Jazz !



Cette année, la 3e édition du festival off de Mené jazz organisé par l'association Jazz O' Lac dans la commune se déroulera pour la première fois sur trois journées consécutives. Son coup d'envoi aura lieu le dimanche 13 août, dans l'après-midi, sur les bords du lac où un groupe donnera un concert de jazz gratuit, au Croustilac à 17h et à la Grande Fontaine à 19h. A 20h30, à la salle des fêtes de Jugon-les-lacs, Yasmina Di Méo chanteuse libanaise se produira avec ses musiciens dans un répertoire inspiré de la musique pop, des chants et prières byzantins, des chœurs qui les portent et de son amour pour son pays natal. Installée en Bretagne depuis quelques années, l'artiste a su capter son auditoire à de multiples occasions et fait salle pleine comme récemment aux Jacobins de Dinan. Lundi 14 août, à 21 heures, c'est au Bar des Lacs que le public se retrouvera pour écouter un autre groupe de jazz. Le Festival off de Mené jazz se poursuivra le 15 août en déambulation sur la place du Martray par un ensemble musical jazzy, au milieu des peintres du concours Couleurs de Bretagne.

Concert de Yasmina di Meo : Entrées gratuites jusqu'à 12 ans: adulte 8 €, enfants de 12 à 16 ans : 5 €. Réservations à l'office de tourisme place du Martray à Jugon-les-Lacs commune nouvelle. Renseignements tél. 02 96 31 70 75 ou 02 96 34 88 29.

Arguenon vallée verte



Le dimanche 28 mai, la Coupe de France juniors cycliste faisait étape dans notre Cité de Caractère avec un départ de Dolo et une arrivée dans la Vallée Verte.

Tous nos remerciements aux bénévoles des Comités des

Fêtes de Dolo et Jugon les Lacs, à la municipalité et à tous nos partenaires.

Le Comité des Fêtes de Jugon les Lacs et le Vélo Club Vallée Verte

Les p'tites emplettes dulcinéennes



Vous avez été nombreux à faire une visite le samedi 22 avril au salon des P'tites Emplettes Dulcinéennes (associations de vendeurs à domicile) qui a eu lieu à la salle polyvalente de Dolo.

L'association réfléchit déjà pour trouver des innovations pour la 4ème édition 2018 de cet événement pour qu'il reste comme il est : convivial, agréable et plein de dynamisme.

Nous vous donnons rendez vous à l'année prochaine !

Programmation Festilacs 2017

Vendredi 21 Juillet : Place du Martray

- 19: Les cent z'escales (Chants de marins)
- 21H: BB Breizh (Rock Celtique)
- 20H30 et 22H30 Hautement inflammable (Spectacle de feu)
- 23: Baron noir (Reprise Rock)



Vendredi 28 juillet: Place du Martray

- 19h: A little beat blues band
- 20H30 et 22H40: Les miss trinquettes (Spectacle art de rue)
- 21H: Mado et les frères Pinard
- 23H Bétablock



Samedi 29 Juillet: Place du Martray

- 12H: Poupic et pic et colegram (Spectacle enfants)
- 13H/ 17H30: Le plein d'animation (avec la participation du Conseil Municipal des Enfants (ateliers scientifiques avec l'association « les petits débrouillards», jeux et sensibilisation au tri et ramassage de déchets. Expo, jeu, découverte....
- 17H30: Zumba party
- 18H30: Ecole de musique traditionnelle
- 19H15: Karaoke (A vous la scène)
- 21H: Flashback Station 4
- 22H50: Maracudja



BRITISH POP-ROCK 60s / 70s



21^{èmes}
FESTILACS
 Jugon-les-lacs
 commune nouvelle
 à partir de 18H30
Vendredis 21 juil., 28 juil., 4 août.
Samedi dès 12h 29 juil.
Concerts Spectacles Gratuits
 Musique traditionnelle
 Rock / Pop
 Spectacles de rue
 Restauration sur place
 Organisation Entente des lacs football club
 LAMBALLE TERRITORIALE
 Création et conception Lionel Wallier

Vendredi 4 Août Place de la Poste.

- 19H Genevieve Lamborn (Folk)
- 20H La clique Costarmorigène (fanfare)
- 20H30 Yohann Gauthier (magie, spectacle d'ambulation)
- 21H15: Kalffa (Rock celtique)
- 23H Le Bal-dingo (Salle des fêtes)



Club des Lacs

Jeudi 29 juin, Couscous au Chêne au Loup

Mardi 5 septembre : Visite du Château de Quintin et de la savonnerie d'Armor, s'inscrire rapidement auprès des personnes habituelles

A noter : les 40 ans du Club, mardi 17 octobre

Feu d'artifice

Vendredi 14 juillet
Place du Martray



Jeux et Animations

Randonnée pédestre au profit de l'association « Hospice Africa ».

Trois circuits : 6 et 12km et 4km pour les personnes à mobilité réduite.

Inscription à partir de 15h. Départ 16h –16h30 devant l'office de tourisme

Repas : Moules frites 8 € organisé par le comité des fêtes de St Igneuc 19h

Danse avec la Rosargue à 21h

Feu d'artifice sur le lac vers 23h15 préparé par le comité des fêtes de Jugon Les Lacs suivi d'un **Bal**

Amicale laïque

La **Fête** de l'école publique DOLO - JUGON

02.07.17
A partir de 11h00

Bords du Lac
JUGON LES LACS

Trail des enfants

Structures gonflables

Balades à poneys

Jeux des Sumos

Et plein d'autres animations pour petits et grands !!!

Organisée par l'Amicale Laïque des Ecoles

Restauration sur place

Forum des Associations

Il aura lieu comme chaque année le **samedi 9 septembre** à la salle de Tennis de Jugon les lacs de 9 h à 13 h avec remise des récompenses en fin de matinée et vin d'honneur servi aux participants.

les associations vont recevoir dans les jours suivants un courrier pour les inscriptions.

Hospice Africa



Garden Party anglaise et spectacle au profit de Hospice Africa

Bière anglaise, tombola, sandwichs au bacon, thé et gateaux, stands divers

Samedi et dimanche 22 et 23 juillet de 12h à 18h au jardin du presbytère de Pluduno

Spectacle : CHAUCER REVISITÉ

Adapté librement des contes de Canterbury

Deux représentations le samedi et deux le dimanche

Pétanque des Lacs

Concours de pétanque : dimanches 9 et 30 juillet, 6 et 20 Août, 16 septembre et le 8 octobre.

Buvette et restauration sur place.

Sur le terrain de pétanque de l'école de voile.



Club des aînés ruraux Dolo



Mercredi 5 juillet Pique-nique.

Départ 10h45 à la salle polyvalente de Dolo.

Tarif : 6 € pour les adhérents.